

Inauguration aire d'accueil des gens du voyage Reims-Bétheny

Jeudi 27 Janvier 2011

Intervention d'Adeline HAZAN, maire de Reims

Déroulé :

- Arrivée à 14h30
- Visite du terrain d'accueil + locaux
- Discours
 - Monsieur Jean-Louis CAVENNE, Maire de Bétheny*
 - Madame Adeline HAZAN, Maire de Reims**
 - Le directeur de la CAF de la Marne*
 - Le vice-Président du Conseil Général (Alphonse SCHWEIN)*
 - Le vice-Président du Conseil Régional (Jacques MEYER)*
- Verre de l'amitié

*Monsieur le vice-Président du Conseil Régional
(Jacques MEYER)*

*Monsieur le vice-Président du Conseil Général
(Alphonse SCHWEIN),*

Monsieur le représentant du député (ROBINET)

*Monsieur le directeur de la CAF de la Marne (Monsieur
LAGIER)*

*Monsieur le Maire de Bétheny, cher Jean-Louis
(CAVENNE),*

*Monsieur le vice président du CCAS de Reims, cher
Stéphane*

Mesdames et Messieurs les élus,

Mesdames, Messieurs,

Je suis très heureuse d'être ici avec vous pour l'inauguration de cette aire d'accueil. J'en profite pour souhaiter à ceux à qui que je n'ai pas encore eu l'occasion de le faire une très bonne année 2011.

Vous le savez, cette aire d'accueil est située sur la commune de Bétheny mais sur un terrain propriété de Reims. J'y vois un symbole fort de la logique d'intercommunalité à laquelle nous sommes tous très attachés. Le nom lui-même de cette aire d'accueil en témoigne.

Sa construction était une nécessité pour notre Ville, qui ne disposait jusqu'à notre arrivée en 2008 que d'un terrain d'accueil d'une capacité de 36 emplacements, situé à la Neuville.

Il s'est avéré que l'évaluation des besoins, au travers du Schéma départemental d'accueil des gens du voyage, a fait ressortir une insuffisance en matière de capacité d'accueil. La seule existence du terrain de la Neuville, non conforme, ne répondait pas aux besoins.

Dès lors, pour répondre efficacement à ces besoins, mon équipe municipale et moi-même avons décidé de mettre en place plusieurs actions en vue d'améliorer l'accueil des gens du voyage sur le territoire.

Je pense par exemple à la création d'un terrain d'accueil des grands passages, situé au Moulin de la Housse, d'une capacité de 130 caravanes et géré par le CCAS depuis le 1^{er} mai 2010

Je pense également à la rénovation de l'aire d'accueil de la Neuville que la Ville de Reims fermera le 1^{er} février en vue de la réalisation de travaux de reconstruction. Je salue d'ailleurs la présence de certains de ses usagers.

C'est dans cet esprit enfin que la création du terrain d'accueil Reims-Bétheny a été décidée.

Je tiens à cette occasion à remercier tout particulièrement Monsieur le Maire de Bétheny pour l'excellente coopération entre ses services et ceux de la ville de Reims puisque le chantier a été conduit en étroite collaboration entre nos deux communes.

Je tiens également à saluer chaleureusement le travail de la direction des solidarités et de toutes les directions techniques qui ont permis la livraison de cette aire d'accueil en temps et en heure.

Qu'il s'agisse de la maîtrise d'ouvrage portée par la Ville de Reims, de la maîtrise d'œuvre réalisée par les services municipaux ou bien des travaux réalisés par les entreprises, chacun a su faire en sorte que ce chantier se réalise de la meilleure des manières.

Je tiens enfin à féliciter tout particulièrement le vice président du CCAS et ses équipes qui auront la lourde charge de gérer au quotidien le terrain et ses installations au plus près des besoins des usagers et dans le respect des principes que nous avons définis.

Nous avons souhaité construire cette aire avec un objectif précis : responsabiliser au maximum les usagers de l'aire tout en leur garantissant de bonnes conditions de séjour. L'ensemble des dispositions mises en place vont dans le sens de cette double exigence : une exigence de solidarité et de responsabilité.

A ce titre, chaque usager remplira dès son arrivée une demande de séjour et paiera par avance ses redevances. De plus, un état des lieux sera organisé à la fin du séjour afin que les éventuelles dégradations puissent être facturées.

Nous avons également fait en sorte que le CCAS mène une action sociale de fond auprès des usagers des aires d'accueil en les orientant notamment vers les services sociaux compétents en matière de couverture sociale et administrative.

Par ailleurs, depuis maintenant plus de 10 ans, le Conseil Général de la Marne et le CCAS de Reims développent ensemble des actions socio-éducatives destinées aux gens du voyage qui fréquentent l'aire d'accueil Reims-La Neuville.

Vous le voyez, notre volonté est d'organiser des actions au plus proche du terrain. L'ouverture de l'aire d'accueil Reims-Bétheny, équipée d'un bâtiment d'accueil, nous permettra de renforcer encore cette volonté.

Je tiens également à me féliciter de la volonté conjointe du Conseil Général et du CCAS de Reims de développer des actions de prévention en direction des jeunes enfants, des enfants et de leurs familles présents sur les aires d'accueil. Ces initiatives sont particulièrement innovantes et font de l'expérience rémoise une spécificité en France qui mérite d'être saluée.

J'ai toujours souhaité faire de Reims une ville accueillante, solidaire, ouverte aux autres.

Cette aire d'accueil témoigne de cette ambition. Les usagers qui y séjourneront bénéficieront ainsi des meilleures conditions d'hébergement possibles. Je sais qu'ils auront à cœur de la préserver en l'état et feront preuve de responsabilité en la matière.

Je vous remercie.